

224C1507
FR0000120693-FS0624

27 août 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 août 2024, la société Wellington Management Group LLP (c/o Wellington Management Company LLP, 280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 août 2024, le seuil de 5% du capital de la société PERNOD RICARD et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 12 873 404 actions PERNOD RICARD¹ représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et 4,24% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PERNOD RICARD sur le marché.

¹ Dont 1 048 907 ADR PERNOD RICARD (représentant 209 778 actions PERNOD RICARD). Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 169 385 actions PERNOD RICARD pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

² Sur la base d'un capital composé de 253 328 748 actions représentant 303 741 636 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.